



1 journée



Accessible  
à tous

## POUR QUI ?

Toute personne souhaitant mettre en place l'inclusion au travail

## FINALITÉS

Cette formation vise à sensibiliser les employés, les managers, les gestionnaires et toute personne de l'entreprise à l'importance de l'inclusion des personnes handicapées sur le lieu de Travail. Elle fournit des informations et des outils pour créer un environnement de travail inclusif et équitable pour tous les employés, quel que soit leur handicap.

### Objectifs pédagogiques

- ▶ Connaître les obligations légales en matière de handicap
- ▶ Comprendre la différence entre diversité, inclusion et équité
- ▶ Savoir déployer une culture d'entreprise inclusive

### Conditions d'intervention

- ▶ Modalités de formation : Présentiel ou Distanciel
- ▶ Rythme : continu ou séquentiel
- ▶ Effectif mini - maxi : inter (entreprise) 3 à 8 / intra (entreprise) 3 à 8

### Équivalences et passerelles

- ▶ Sans équivalence et passerelle

### Prérequis

- ▶ Sans prérequis

## NOS FORMATEURS

- ▶ Formation animée par un consultant bénéficiant d'une expérience conséquente au sein de différents groupes. Nos consultants sont formés aux techniques d'animation et de formation et interviennent dans tous types de structures.
- ▶ Pendant 6 mois le stagiaire a la possibilité de contacter le formateur sur la mise en applications des acquis de formation dans son milieu professionnel.

**PROGRAMME DE LA FORMATION****1****INTRODUCTION À L'INCLUSION**

h

- ▶ Comprendre ce que signifie l'inclusion et pourquoi c'est important
- ▶ Expliquer les avantages de l'inclusion pour l'entreprise et ses employés

**2****SENSIBILISATION AU HANDICAP**

h

- ▶ Sensibilisation aux différents types de handicaps
- ▶ Mythes et réalités sur le handicap

**3****CADRE JURIDIQUE**

h

- ▶ Présentation des lois et réglementations en vigueur concernant l'inclusion des personnes handicapées au travail

**4****RECRUTEMENT INCLUSIF**

h

- ▶ Stratégies pour un processus de recrutement inclusif
- ▶ Adaptations nécessaires pour les entretiens d'embauches

**5****AMÉNAGEMENT DU LIEU DE TRAVAIL**

h

- ▶ Comprendre les besoins en matière d'accessibilité
- ▶ Comment adapter l'environnement de travail pour répondre aux besoins des employés handicapés

**PROGRAMME DE LA FORMATION****6****COMMUNICATION ET SENSIBILISATION****h**

- ▶ Promouvoir la sensibilisation et la compréhension parmi les employés
- ▶ Utiliser un langage inclusif

**7****ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN****h**

- ▶ Les ressources disponibles pour les employés handicapés
- ▶ Comment offrir un soutien adéquat

**8****ETUDES DE CAS ET TÉMOIGNAGES****h**

- ▶ Exemples concrets d'organisations qui ont réussi à créer des environnements de travail inclusifs

**9****PLAN D'ACTION INDIVIDUEL****h**

- ▶ Les participants créent un plan d'action pour promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans leur propre contexte professionnel

### Modalités pédagogiques

- ▶ Exposé théorique et pratique par le formateur
- ▶ Échanges et analyses des expériences vécues par les participants avec les pistes de solutions
- ▶ Mises en situation pour une parfaite intégration de nos méthodes

### Nature de la validation

- ▶ La formation dispensée sera récompensée par la remise d'un certificat de réalisation (nature, dates, durée, objectifs de la formation suivie)

### Outils pédagogiques et techniques

- ▶ Locaux respectant les critères d'Établissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle
- ▶ Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- ▶ Remise d'un support pédagogique à la fin du stage

### Modalités du suivi de formation

- ▶ Auto-évaluation proposée en fin de formation pour mesurer le niveau de connaissances, la satisfaction et l'utilité perçue de la formation. Dans ce cadre, le participant donne son appréciation sur :
  - ▶ Le contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus, ...)
  - ▶ L'animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...)
  - ▶ La pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
  - ▶ La logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)
  - ▶ La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

## RÉFÉRENTS

- ▶ Responsable Formation : **Dominique VALADON** - dvaladon@artus-rh.com - Tél : 06 69 15 99 70
- ▶ Référent administratif, handicap et technique : **Coralie MOYER** - cmoyer@artus-rh.com  
Tél : 06 69 04 38 82
- ▶ Référent pédagogique : **Nathalie MAUJOIN** - nmaujoin@artus-rh.com - Tél : 07 61 99 43 10

## ACCESSIBILITÉ

- ▶ Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap : **Coralie MOYER** – cmoyer@artus-rh.com – Tél : 06 69 04 38 82

- ▶ Respect de la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- ▶ Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH



Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référence document : D-E-Programme AEP-VI | Date de création : 31/08/2021

Artus RH, SARL au capital de 10000€ SIREN 802 240 614 RCS Tours  
Organisme de formation agréé sous le numéro 24 37 03295 37 à la préfecture du Centre